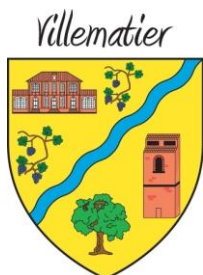


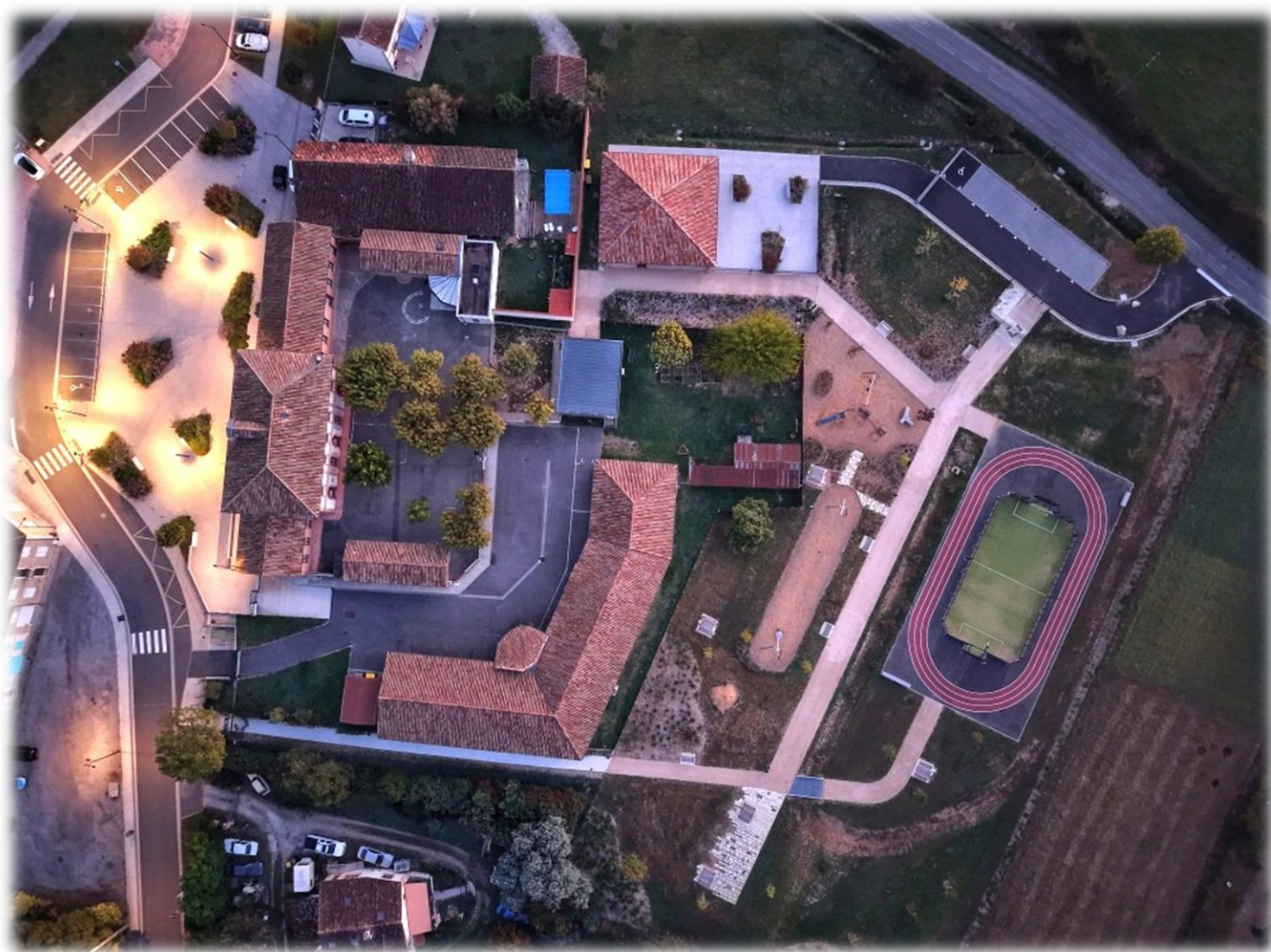
L'ECHO DE VILLEMATIER



Numéro : 36



DECEMBRE 2025



Joyeuses Fêtes

*Monsieur le Maire
se joint au Conseil Municipal et
au Personnel Communal
pour vous souhaiter de
joyeuses fêtes de fin d'année.*

*La cérémonie des vœux se tiendra
le samedi 24 janvier 2026 à 18h30
à la salle des fêtes de Villematier.*

*En raison des élections Municipales de 2026
Le repas des Aînés n'aura pas lieu au mois d'avril comme les
années précédentes.*



EDITORIAL DU MAIRE

L'année 2025 ne nous aura pas apporté d'éclaircie sur le front de la gouvernance du Pays. Le concours Lépine des utopies fonctionne à plein régime, privilégiant l'électoratisme à l'intérêt du pays.

A ce jour Villematier a continué sur la voie de l'amélioration des équipements proposés par la collectivité aux habitants.

Au mois de juillet a eu lieu l'inauguration de l'ancien chai / hangar agricole et de l'espace de jeux et détente pour toutes les générations en présence de Madame la Sous-Préfète. Plus de 200 personnes présentes à cette occasion ont pu se rendre compte de l'ampleur et de la qualité des travaux réalisés. Les retours, qu'il s'agisse d'habitants ou de personnes extérieures à la commune sont extrêmement positifs. Le site est régulièrement fréquenté et notamment les équipements ludiques à destination des enfants et des sportifs. L'accès direct à partir de l'école permet aux élèves d'y accéder en toute sécurité.

Le réseau d'assainissement collectif du Hameau de Raygades et la station d'épuration sont terminés. Comme toujours les délais prévus font l'objet de dépassements, actuellement l'envoi des courriers d'information aux propriétaires des habitations raccordables est prévu pour le mois de janvier.

Merci au Comité des fêtes de Villematier pour l'organisation le 20 septembre avec les Pompiers du centre de secours de Villemur de la journée "Une journée avec vos Pompiers !" qui a rencontré un vif succès. Quelques démonstrations de leurs interventions appuyées par certains équipements et matériels à leur disposition ont donné un aperçu de leur savoir-faire. Merci à eux pour s'être rendu disponibles et accessibles, notamment pour l'encadrement des enfants dans leur montée à une vraie échelle de pompier, devenue attraction l'espace d'un jour.

Cette journée de présence des Pompiers du centre de secours de Villemur a suscité de nombreuses fois la question :

"La caserne est-elle à Villemur ou à Villematier ? "

La caserne des pompiers de Villemur continue de s'appeler ainsi par et pour son historique. Mais elle est effectivement implantée sur le territoire de la commune de Villematier. Pour préciser et compléter sur cette zone qui se trouve sur la limite des deux communes, entre le rond-point de la RD 630 et le rond-point à l'intérieur de la zone, Safran à droite et les commerces (boucherie, coiffeuse, etc...) à gauche sont à Villemur. A la suite du deuxième rond-point c'est Villematier, la caserne et une quinzaine d'entreprises de mécanique auto, plomberie, quincaillerie, assainissement, menuiserie, climatisation, construction, hygiène santé, centrale à béton, électronique, etc... sont donc situées à Villematier, la limite étant au niveau du rond-point interne à la zone.

Je vous souhaite santé et bonheur pour l'année 2026 qui se profile.

Le Maire, Jean-Michel JILIBERT

POINT SUR LES INVESTISSEMENTS FINANCES EN 2025

⇒ Reconstruction du puits de Raygades	23 658.00 € TTC
⇒ Installation Visiophone école	2 875.20 € TTC
⇒ Installation caméra de vidéosurveillance hangar / espace de jeux	678.00 € TTC
⇒ Achat d'un Vidéoprojecteur pour la Mairie	615.00 € TTC
⇒ Achat d'un PC portable et deux deux ordinateurs pour le secretariat	8 127.88 € TTC
⇒ Changement du portillon accès école / Salle des fêtes	1 181.83 € TTC
⇒ Achat de tables et de chaises pour prêt de matériel aux habitants	3 276.00 € TTC
⇒ Travaux de rehabilitation Hangar :	
• Maître d'oeuvre, contrôles, études	33 253.06 € TTC
Total 2023/2024 et 2025	62 793.20 € TTC soldé.
• Entreprises	269 872.94 € TTC
Total 2024 / 2025	534 313.90 € TTC soldé.
• Mobilier	15 539.19 € TTC
⇒ Aménagement espace de jeux renaturé :	
• Maître d'oeuvre	7 007.64 € TTC
Total 2023 / 2024 et 2025	37 766.56 € TTC non soldé
• Entreprises :	647 149.91 € TTC
Total 2024 / 2025	765 310.07 € TTC non soldé.

Le montant des subventions, perçues en 2025 de la Région au titre des travaux réalisés est de : 3 900 € pour la réfection du Puits de Raygades.

INFORMATIONS DIVERSES

RAPPEL AUTORISATIONS D'URBANISME

L'agent assermenté pour le contrôle des autorisations et conformité d'urbanisme exerce désormais ses prérogatives. Pour les personnes qui seraient en délicatesse avec les déclarations requises, un rappel au respect des règles est à prévoir.

DÉCLARATION DE DÉSORDRES DANS LES BATIMENTS

Les mouvements de sol induits par le retrait gonflement des argiles constituent un risque de dégâts sur la structure des bâtiments. Si vous êtes concernés par ce phénomène, vous devez avant le 31 décembre 2025 déposer un dossier en mairie avec courrier et photos, afin de demander la reconnaissance d'état de catastrophes naturelle de la commune.

RAPPEL FERMETURE DU RESEAU CUIVRE

Le réseau cuivre a atteint ses limites en matière de débits. Il ne répond plus aux besoins des français, qui souscrivent majoritairement à la fibre, de ce fait :

- A partir du 27 janvier 2026, fermeture technique, plus aucun client n'utilise un service sur le réseau cuivre.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

↳ Vote des subventions aux associations

Dans le cadre du vote du Budget Primitif 2025 il a été attribué les subventions suivantes :

Associations	Subvention 2025
Comité des fêtes de Villematier	3500 €
Comité des fêtes de Raygades	2500 €
La Compagnie des Parents	350 €
ACCA Villematier	350 €
Pétanque club Villematier	350 €
Maison Sport Santé Respire	350 €
FNACA	200 €
Saveurs et Senteurs	200 €
Office du Tourisme Fronton	200 €



NOS JOIES NOS PEINES



Bienvenue à ces
petites étoiles
qui feront briller
les yeux et
rempliront le
cœur d'un
bonheur
lumineux de
tous les parents.

Félicitations

NAISSANCES

Alice ORTIZ
Née le 12 juin 2025



Mariages

Monsieur Jean Luc ORERO et Madame Sylvie ARRAEZ
Le 14 juin 2025

Monsieur Fabien JORET et Madame Christine MARTY
Le 21 juin 2025

Monsieur Laurent CALVET et Madame Emmanuelle SAEZ
Le 13 septembre 2025

Monsieur Jordan LAGORCE et Madame Manon GALINIER
Le 27 septembre 2025

Monsieur Geoffrey WAGNIER et Madame Marine VIVEN
Le 4 octobre 2025



“Le mariage est un
maillon en or d'une
chaîne qui commence
dans un regard et se
termine dans l'éternité.”

Khalil GIBRAN



L'anémone et
l'ancolie ont
poussé dans le
jardin ou dort la
mélancolie.

Sincères
condoléances

DECES

Monsieur Raymond LUPPOLO
Le 5 mai 2025

Madame Reine GASTOU épouse DARIES
Le 13 juillet 2025

Monsieur PEREZ Alain
Le 22 septembre 2025

INFOS MAIRIE

☎ : 05.34.27.68.20

Adresse email
mairie.villematier@wanadoo.fr

SECRETARIAT MAIRIE ACCUEIL DU PUBLIC

**Le mardi, mercredi et
vendredi
De 8h30 à 12h00 et de
15h00 à 18h00**

**Les lundis et jeudis la
mairie est fermée au
public**



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

La commune est heureuse de vous accueillir et vous invite à vous présenter à la mairie.

Afin de maintenir notre fichier à jour nous vous demandons de vous munir de votre livret de famille.



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



RECENSEMENT MILITAIRE

Vous devez faire votre recensement à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit.

Vous devez vous munir de votre carte d'identité ainsi que du livret de famille de vos parents.

La mairie vous remettra une attestation de recensement.

Ce document sera indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, BAC, permis de conduire..) et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Des collectes d'encombrants à domicile sont assurées par l'association EMMAUS, inscription au plus tard 48h à l'avance au 05.63.31.51.45

Des composteurs individuels sont à votre disposition, pour plus de renseignements contacter la Communauté de Communes Val'Aïgo au 05.82.95.55.38.

DECHETTERIE HORAIRE D'OUVERTURE

Zone d'Activités de
Pechnauquié
31340 Villemur
☎ : 05.82.06.18.30

Du Lundi au Mercredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h, le samedi de 9h à 18h, le dimanche de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

Fermeture :
Jeudi et jours fériés





Nos chers Festayres



UN GRAND MERCI À VOUS TOUS D'AVOIR REPONDU PRÉSENT SUR L'ENSEMBLE DES FESTIVITÉS QUE CE SOIT LA MESSE DE L'AVENT LA FÊTE DU VILLAGE , LA JOURNÉE AVEC LES POMPIERS OU BIEN LE REPAS D'AUTOMNE.

GRACE A VOTRE FORTE PARTICIPATION SUR LA JOURNÉE " POMPIERS" ,LE COMITE DES FETES A PU REVERSER LA TOTALITÉ DES BENEFICES À L'ASSOCIATION " LE SOURIRE D'EDEN "

NOUS VOUS REMERCIONS POUR CES MAGNIFIQUES MOMENTS DE PARTAGE SI CHERS À NOS VALEURS.

NOTRE ÉQUIPE EST DÉJÀ SUR LA PRÉPARATION DE L'EDITION 2026

EN ATTENDANT , NOUS VOUS DONNONS RENDEZ VOUS LE SAMEDI 20 DECEMBRE POUR UN MOMENT CHALEUREUX DANS NOTRE BELLE ÉGLISE POUR LA MESSE DE L'AVENT.
À TRÈS VITE

LA JOYEUSE ÉQUIPE DU COMITÉ DES FÊTES DE VILLEMATIER

Bonnes
Fêtes



Quelques photos



Bonnes
Fêtes



Samedi 20 Décembre
à l'église de Villematier

Messe de l'Avent à 18h

4ème dimanche de l'Avent

**Suivie d'un moment de recueil avec
chants de Noël à la bougie.**



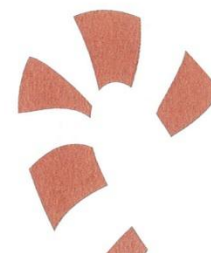
Vente de bougies sur place



Vin chaud et boissons chaudes

**Possibilité de navette gratuite
à la demande :**

Anaïs : 06.19.64.01.75



Joyeux Noel Raygades

LE COMITÉ DES FÊTES DE RAYGADES VOUS REMERCIE DE VOTRE PARTICIPATION À L'ÉDITION DE SA FÊTE 2025, AINSI QUE DE L'ACCUEIL CHALEUREUX QUE VOUS NOUS AVEZ RÉSERVÉ LORS DE LA TOURNÉE DES FLEURS.

GRÂCE À VOUS LA FÊTE À ÉTÉ UNE RÉUSSITE, AUSSI NOUS VOUS PROPOSONS DE RENOUVELER L'EXPÉRIENCE LES 31 JUILLET, 1 ET 2 AOÛT 2026.

NOUS TENONS À REMERCIER LA MAIRIE DE VILLEMATIER POUR SON SOUTIEN, AINSI QUE TOUS NOS FIDÈLES SPONSORS.

TOUTE L'ÉQUIPE DU COMITÉ VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

On vous dit à l'année prochaine!

La Belote : Bien Plus Qu'un Jeu de Cartes !



Dans un monde où tout va toujours plus vite, il est précieux de pouvoir se retrouver autour d'un jeu qui allie stratégie, convivialité et bonne humeur. **La belote**, ce jeu de cartes emblématique, traverse les générations sans jamais prendre une ride. À l'association « **Atout Belote** », nous avons à cœur de faire vivre cette tradition et de la partager avec toutes et tous, débutants comme passionnés.

Au-delà du jeu lui-même, la belote est une véritable **école de la patience et de la stratégie**. Elle développe la **mémoire**, la **concentration** et le **sens de l'analyse**. Pour les plus jeunes, elle permet d'améliorer les calculs mentaux et de découvrir un jeu de société traditionnel. Pour les plus anciens, elle reste un excellent moyen de maintenir les fonctions cognitives tout en s'amusant.

La **belote** se joue à 4 en deux équipes de deux. Mais à l'association « **Atout Belote** » vous pouvez venir seul, les organisateurs vous trouveront un partenaire.

Mais surtout, **la belote crée du lien**. Elle favorise les échanges, rassemble les générations et offre de vrais moments de complicité. Chaque partie est une occasion de rire, de discuter, d'apprendre et de partager tout en respectant le règlement.

Les membres fondateurs de l'Association Martine Roumagnac, Antoine et Régine Barrière, Annie Dall'Armi, Annie Pozin, Thérèse Manesso et Philippe Cisiola ont mis toute leur énergie pour lancer ce projet avec pour objectif d'offrir aux habitants de Villematier et alentours un rendez-vous hebdomadaire dans un esprit de bonne humeur et de camaraderie.

Les premières soirées ont déjà connu un beau succès, alors que vous soyez joueur aguerri, débutant ou simple curieux désireux de découvrir la belote, rejoignez-nous **tous les jeudis** à partir de 20h15 à la salle des fêtes de Villematier pour le début des inscriptions. Le jeu commence à 21h et tous les joueurs seront récompensés.

L'Association tient à remercier chaleureusement la **Mairie de Villematier** pour son soutien et sa mise à disposition des locaux qui permettent à Atout Belote de s'épanouir dans les meilleures conditions.

A très bientôt, le meilleur accueil vous sera réservé.



ACCA VILLEMATIER



ACCA - 31340 VILLEMATIER

Dans la commune de Villematier comme dans beaucoup de communes rurales françaises, la chasse est une activité ancestrale transmise de génération en génération. La chasse aide à réguler les populations animales, évitant la surpopulation de certaines espèces (comme le sanglier, le chevreuil...) qui peuvent causer des dégâts : aux cultures agricoles, aux forêts, aux routes (accidents)... Les jours d'autorisation de chasser sont très réglementés et encadrés.

L'Association Communale de Chasse Agréée de Villematier a le plaisir de vous annoncer qu'elle organise à la salle des fêtes de la commune un loto convivial dès 21 heures le :

13 février 2026

Cela sera un moment d'échange entre chasseurs et non-chasseurs, un bon moyen de mieux comprendre la chasse locale, de poser des questions, de rencontrer les acteurs du terrain.

Le meilleur accueil vous sera réservé. En attendant, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président DAL Olivier

La compagnie des parents



Programme de fin d'année scolaire

Vendredi 17 Avril : Carnaval

Goûter, Animations, Bûcher de Mr Carnaval

Lieu: salle des fêtes Villematier

Samedi 16 Mai : Reprogrammation Vide grenier

Inscriptions ouvertes à tous

Lieu: salle des fêtes Villematier

Vendredi 26 Juin : Kermesse d'école

Goûter Animations, jeux gonflables et soirée animée

Lieu: salle des fêtes Villematier

Nous contacter :

✉ laciedesparents@outlook.fr

📘 la cie des parents villematier



06.64.03.37.60

HATHA-YOGA VILLEMATIER



Tradition et pédagogie

Les cours sont accessibles à tous (débutants-initiés).

Il n'est pas nécessaire d'être souple pour pratiquer le yoga.

Nos cours durent 1h15 et sont construits autour d'un thème (selon le yoga traditionnel).

« Pour que l'art du yoga atteigne sa perfection, il ne faut pas le mélanger à d'autres sciences » - Shri Mahesh

La rentrée est une belle période pour prendre des résolutions, mais bien souvent le chemin que l'on envisage de suivre se perd très vite dans les brumes du temps. Alors, il suffit de dérouler son tapis, de prendre quelques croquis de posture, de choisir une lecture bien appropriée sur le yoga et à nouveau l'horizon s'éclaircit.

Pour cela, partir sur de bonnes bases est essentiel. En pratique, l'enseignement transmis repose sur un enchaînement de postures basé sur la concentration et le contrôle de la respiration. Le rythme collectif basé sur un même souffle, **la suspension du souffle** dans l'immobilité, invitent à la connaissance de soi et conduisent ceux qui le désirent à un travail plus approfondi sur eux-mêmes.

⇒ Il existe une véritable corrélation, intrication, entre le mouvement respiratoire et l'activité du mental.

Chaque posture est liée à **un symbolisme**. En donnant un sens symbolique aux postures que l'on réalise, on découvre la possibilité de dépasser la simple dimension physique de la posture. C'est un moyen fascinant de transcender notre identité corporelle en mettant celle-ci au service de notre spiritualité.

La discipline du yoga nous permet de retrouver une stabilité, dans un monde de plus en plus instable et éphémère.

Deux séances sont proposées.

✚ 1^{er} cours - jeudi de 17h00 à 18h00 (durée de 1h15)

✚ 2^e cours - jeudi de 18h30 à 19h45 (durée de 1h15)

Ces cours ont lieu dans la salle des fêtes de Villematier et sont dispensés par **Martine ROUBINET** (*), diplômée de la Fédération Française de Hatha Yoga, (formation suivie auprès de Sri MAHESH).

(* **ROUBINET Martine**
06.76.92.91.98 - 05.62.79.56.67
roubinet.cyt@free.fr
www.cytn.fr

FITNESS CENTER

"L'Association Sportive Fitness Center dispense 3 soirs par semaine dans votre salle des Fêtes de Villematier des cours collectifs de Fitness.

Que vous soyez sportif aguerri ou pour une reprise d'activité sportive, rejoignez-nous sans attendre afin de participer à des cours collectifs encadrés par des professionnels qualifiés.

Soyez les bienvenus pour un cours en test quand vous le souhaitez.

Possibilité d'inscription de septembre 2025 à juin 2026."



PLANNING 2025/2026

1 Le CUBE
Villemur / Tarn

Dojo Greniers du
Roy 2
Villemur /Tarn

Salle des Fêtes
Villematier 3

LUNDI

10h15-11h15
Renfo/Stretch
1 Claudia

11h15-12h15
CAF
1 Claudia

19h00-19h45
CAF 3
Yoann

19h45 -20h45
Step Débutant
Yoann 3

MARDI

19h00-20h00
Step Intermédiaire 3
Yoann

20h00-21h00
Bodybarre
Yoann 3

20h30-22h00
Krav Maga
2 Brice

MERCREDI

19h00-19h45
Pilates 3
Marie

19h45-20h45
Cardio Attack
Marie 3

JEUDI

19h00-20h30
Cross training
Dimitri 1

VENDREDI

10h00-11h00
Pilates 1

11h00-12h00
Stretch 1

12h00-13h00
Pilates 1
Claudia

Détails des
cours en
scannant le QR
Code :





Ma santé pour votre commune

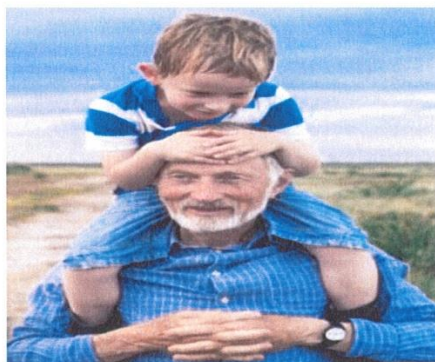


**Permanences 2025-2026 (15h00-17h00)
(Salle des fêtes de Villematier) :**

- **2025** : les Jeudis, 20 novembre et 18 décembre
- **2026** : les Jeudis, 15 janvier 12 février 9 avril 4 juin 23 juillet 17 septembre 15 octobre 19 novembre et 10 décembre



Avantages et tarifs privilégiés :



- 20% à vie pour :

- 60 ans et +
- Travailleurs non salariés, Commerçants, Professions libérales ...

-10% à vie pour tous les autres habitants

• Venez poser vos questions et découvrir vos avantages avec “Ma Santé pour votre commune” !

Contact et prise de rendez vous

Florence Davailles : 06 80 87 67 44

Audrey Bigle : 06 66 71 82 11.

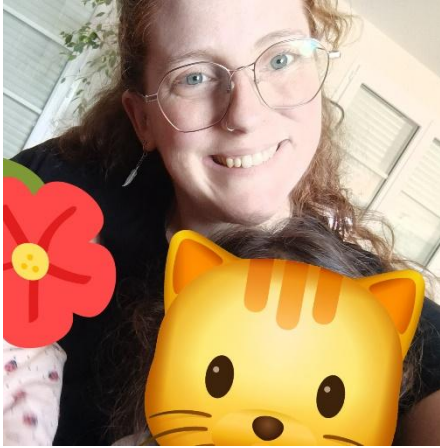
Nous vous proposons également un rendez vous à domicile

.AXA France Vie. S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances Vie Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245
.AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S Nanterre • AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risatues
Divers siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • AXA Assistance France. Société anonyme de droit français au capital de 43 723 694 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé au 8-10 rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff. Entreprises régies par le Code des Assurances.



QUOI DE NEUF SUR VILLEMATIER ?

Nouvelle assistante maternelle



Je suis Audrey, assistante maternelle agréée et passionnée depuis plusieurs années, dédiée au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

J'offre un environnement chaleureux et sécurisant où chaque enfant peut grandir à son rythme, apprendre par le jeu et développer sa curiosité.

Mes journées sont rythmées par des activités ludiques et éducatives adaptées à chaque enfant, favorisant l'éveil et la motricité.

C'est avec joie que j'accompagne vos petits dans leurs premières années.

J'ai deux places de disponible.

N'hésitez pas à me contacter au 07 67 68 95 84 pour échanger sur vos besoins.

Fête des voisins

Les habitants de la Place De la Mairie et de la Route de Montjoire se sont réunis lors d'un petit repas pour célébrer la Fête des Voisins !

Ambiance chaleureuse, musique et petits plats partagés !



Thérapeute en santé féminine

ELISE
BRANCOURT

Thérapeute en santé féminine

J'accompagne les femmes à se
(re)connecter à leur corps, leur
féminité et leur vitalité grâce à la
naturopathie, la sexothérapie et
le Pilates, sur Villematier.



www.elise-brancourt.fr

06.35.25.45.33

MEMOIRE DE NOTRE VILLAGE

Pendant la seconde Guerre mondiale, dans la commune de Villematier, des habitants ordinaires firent preuve d'un courage extraordinaire en protégeant des réfugiés juifs menacés par les persécutions nazies. Leurs actes héroïques ont permis de sauver la vie d'Henryck Goffmann, de son épouse Chuma et de leur fille Klara.

Qui sont les Justes de Villematier ?

Noémie Marty 18xx – 01/04/1957

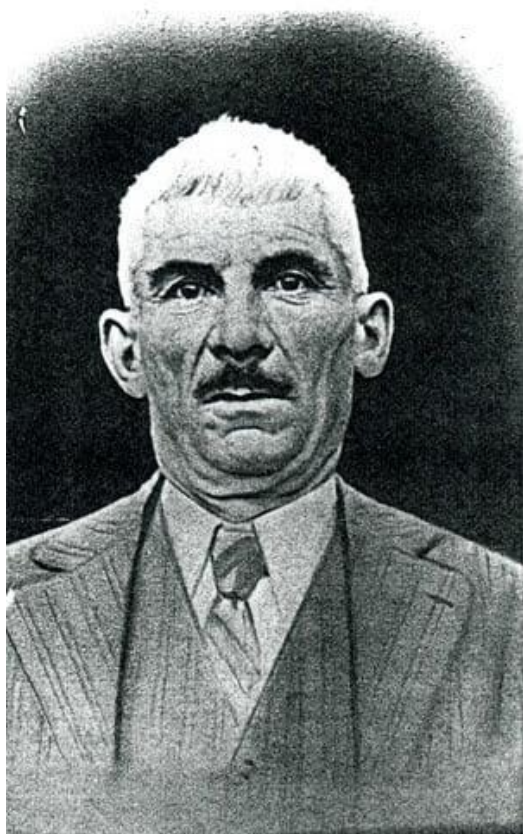
Noémie Marty était une paysanne de Villematier. Noémie vivait dans une ferme isolée avec sa fille Louisa. Femme discrète, profondément humaniste et infiniment courageuse, elle accepta en Septembre 1943 d'accueillir et de cacher le réfugié Henryck Goffmann, malgré les risques encourus.

Louisa Ramondou 10/10/1905 – 02/12/1980

Louisa Ramondou était la fille de Noémie Marty. Louisa participa activement à la protection d'Henryck. Elle partagea les responsabilités du quotidien : nourrir, loger et dissimuler ce réfugié dans leur ferme familiale. Louisa prit aussi part aux décisions cruciales lors de son évacuation vers Saint-Nauphary. Sa détermination, alliée à celle de sa mère, fût essentielle pour sauver une vie.

Adrien Montet 05/04/1884 – 25/10/1951

Adrien Montet était agriculteur à Villematier et voisin de la famille Marty. Adrien joua un rôle décisif lors de l'évacuation d'Henryck. Il hébergea le réfugié quelques jours avant de le conduire de nuit jusqu'à Saint Nauphary. Ce geste simple en apparence mais d'une audace immense sous l'Occupation, permit à Henryck Goffmann de survivre.



Honorons leur mémoire.

Voici le récit de leurs actes héroïques.

Originaires de Pologne, Henryck et son épouse Chuma étaient arrivés en France en 1929. En mai 1940, Chuma et leur fille ont rejoint Villematier où étaient réfugiés un oncle, une tante et leurs deux enfants Eva et Robert SZPEKTOR. Henryck les a rejoints un mois plus tard. La famille déménage à Villemur en 1941, logée par Marcelle Fraysse dont le mari était prisonnier en Allemagne. Henryck Goffmann exerce son métier de tailleur dans une petite pièce de la vieille ville.

A partir de 1942, Klara entre en pension à Montauban. Elle est à Villemur en vacances durant l'été 1943. Elle se souvient :

"Le 9 septembre 1943 à l'aube, un brigadier et un gendarme ont frappé à la porte. Ils venaient chercher mon père. Avec l'aide de Marcelle Fraysse, il a pu se cacher dans un coin du grenier."

Les gendarmes fouillent la maison et ne le trouvent pas.

Dès qu'ils partent, Marcelle Fraysse propose à Henryck de s'installer dans une chambre à l'arrière dont la porte permet de sortir de la maison, en cas de besoin.

Une heure plus tard, les gendarmes reviennent.

Pour gagner du temps, Marcelle Fraysse leur répète que le réfugié Juif est parti.

Il fuit la maison et se cache dans un buisson, après avoir franchi le mur d'une propriété voisine.

L'instituteur de Villematier, Gabriel Dieudé doit le conduire chez Adrien Montet, à la ferme de "Capdeville" mais Henryck Goffmann se perd dans la nuit. Il se cache dans les vignes et se retrouve bloqué dans des fils de fer. C'est dans la ferme voisine, la ferme de la famille Ramondou, à "Castelfort", qu'il est hébergé pendant sept mois.

La décision de le recueillir a été prise par Noémie Marty, solide patriote, avec l'assentiment de sa fille Louisa Ramondou dont le mari était prisonnier de guerre en Autriche. Deux femmes extraordinairement courageuses qui vivaient seules avec deux jeunes enfants. Son fils, Henri Ramondou, qui avait 11 ans à l'époque se souvient :

"Henryck était un petit homme sec, anxieux. Pendant sept mois, il est resté confiné dans une chambre au premier étage. Il ne sortait qu'à la nuit tombée. Il prenait son dîner avec nous, sans un mot. Au moindre bruit, son assiette, ses couverts disparaissaient en quelques secondes alors que Henryck retrouvait sa cachette."

Le soir, je l'accompagnais souvent en promenade. Comme il était tailleur, il m'a fait mon costume de première communion..."

Henryck reste caché à Villematier jusqu'en mars 1944. Un gendarme de la brigade de Villemur prévient la famille Ramondou qu'une perquisition est imminente. Le soir, Henri Ramondou accompagne Monsieur Goffmann pour se cacher chez la famille Montet. Aujourd'hui, Monsieur Ramondou, 80 ans après, se souvient encore de la descente des gendarmes, du bruit des bottes, de la fouille de la maison, du gradé qui compte le nombre de couverts. On ne peut que s'incliner devant le courage et la bravoure de ces deux femmes et de leurs enfants si jeunes.

Henryck restera caché dans la ferme de la famille Montet pendant quelques jours. Puis, de nuit, Adrien Montet, avec sa jardinière et bravant tous les dangers a emmené Henryck à Saint-Nauphary, distant de 25 km. Grâce à de faux papiers, il a pu travailler dans une ferme avant de rejoindre sa famille, en Août 1944. Chuma son épouse, était une jeune mère de famille quand la guerre éclata. Avec sa fille, elles resteront chez Marcelle Fraysse qui les cache et subvient à leurs besoins jusqu'en septembre 1945.

De retour à Villemur après des années d'absence, Henryck reprend son métier de tailleur. Il restera chez Marcelle jusqu'au retour de M. Fraysse, libéré.
Puis la famille Goffman rentrera à Paris. Ils garderont des liens privilégiés avec les familles qui les ont sauvés, et cela au-delà des générations.

A la demande de Klara Goffmann, le 18 Juin 2001, l'Institut Commémoratif des Martyrs et des Héros de la Shoah (Yad Vashem) a reconnu Noemie Marty, Louisa Ramondou et Adrien Montet comme Justes parmi les Nations. Il s'agit de la plus haute distinction civile décernée par l'Etat hébreu, à des personnes non juives qui, au péril de leur vie et au péril de la vie de leurs proches, ont aidé des Juifs persécutés par l'occupant nazi.

Une cérémonie officielle s'est tenue le 21 Octobre 2002 à la Mairie de Villematier.
Récemment sur proposition du Conseil Régional qui a fourni la plaque portant les trois noms, les Justes ont été honorés lors d'une cérémonie le 12 novembre 2025 dans la cour de l'école de Villematier en présence des 77 enfants de l'école accompagnés de leurs enseignantes et de leurs familles, des familles des Justes, d'élus, de Monsieur Jean-François HURSTEL, délégué du Comité Français pour Yad Vashem et Monsieur Guillaume DE ALMEIDA CHAVES, Conseiller régional. Leurs noms figurent désormais sur le mur de l'école, à côté de la plaque existante à la mémoire de Eva et Robert.

Le nom des Justes est gravé sur le mur d'honneur du jardin des « Justes parmi les Nations » de Yad Vashem, à Jérusalem. Leurs noms sont également inscrits à Paris, dans l'Allée des Justes, près du Mémorial de la Shoah et sont gravés sur la Stèle des Justes parmi les Nations à l'intérieur du jardin des plantes à Toulouse

Le 18 janvier 2007, dans la Crypte du Panthéon, le Président de la République Jacques Chirac, sur une proposition de Simone Veil, donnait alors aux Justes parmi les Nations de France, reconnus ou restés anonymes, une place légitime auprès des grandes figures de notre pays. Il y a fait inscrire leur action collective par ces mots : « (...) bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, les valeurs de justice, de tolérance et d'humanité ».

« En honorant ceux qui ont refusé de se plier à la fatalité de la volonté exterminatrice de l'idéologie nazie, la médaille des Justes contribue à rétablir l'Histoire dans sa vérité. »

Simone Veil

Le nom des Justes demeure associé à la mémoire de la commune et au devoir de transmission envers les générations futures. Les enfants sauvés, comme Klara, incarnent la mémoire d'une génération d'enfants juifs qui, grâce à des Justes et à des familles courageuses, ont échappé à la déportation.

Avec tous ceux et toutes celles qui ont combattu dans leurs rangs, les Justes reconnus et aussi tous les Justes anonymes de « l'armée des ombres » qui ont sauvé des juifs au péril de leur vie, représentent un symbole essentiel, une lumière dans l'obscurité.

Ils ont contribué à sauver l'honneur de la France

Lettre de Klara GOFFMANN

Je soussigné certifie les faits suivants :

Je m'appelle Klara Goffmann. Je suis née le 27 août 1933 à Paris 19^e.

Mes parents Chuma et Henriette Goffmann sont nés respectivement en 1905 et 1906 en Pologne - Ils sont arrivés en France en 1929, via la Belgique, où ils s'étaient rencontrés.

Mon père était tailleur. Ma mère l'aidait dans son travail.

En Mai 1940, il fut décidé que ma mère et moi iraient rejoindre à Villematier (Hauts Garonne) mon oncle et ma tante Luchla et Aron Szeptor ainsi que leurs enfants, Eva et Robert réfugiés de Belgique -

Nous séjournons dans ce village, où j'vais à l'école - Mon père arrive en Juin, peu avant l'instauration de la ligne de démarcation, accompagné de sa belle sœur Salke Szeptor, dont le mari Meglich, engagé volontaire, est cantonné à Septfonds (Tarn et Garonne). Celui-ci sera démobilisé - Ils retourneront à Paris, où membre du P.C. clandestin, ils resteront à vivre pendant toute l'occupation -

Nous allons habiter à Villemur sur Tarn (Ht Garonne) nous occupons un premier logement, peu satisfaisant en raison de constants disputes avec une propriétaire très désagréable. Mon père travaille dans une petite pièce, situé dans la vieille ville -

En Février 1941, mes parents vinrent en Union Libre se marier à la mairie de Villematier -

En Avril 1941, nous avons la chance de trouver, route de Toulouse, deux pièces où nous

pourrons nous louer - Mon père installe la machine à coudre dans un rez de chaussée de cette ville, pour gagner sa vie.

J'vais à l'école - Nous entretenons de très bonnes relations avec les habitants - Le soir faire personnel de mon père étoune : il retouche, rebâille les vêtements usés, habille de neuf, pour les mariages et les communions - Il est aimé de tous -

Note lofense, Manell Traysse, dont le mari Ingénieur Vicinal, est prisonnier, vit avec une petite fille de deux ans, Jackie - Nous partapous des repas, jouons dans le jardin avec les enfants du quartier.

Mon oncle et ma tante Szeptor, eux, sont restés à Villemaria, avec leurs enfants.

En Avril 1942, ils reçoivent un ordre d'assignation à résidence à Lacarne. Les Bains (Tarn), ils s'y rendent librement. Ils habitent au Cluhal Hotel - Ils sont arrêtés en Août 1942, internés à Drancy, déportés à Auschwitz le 11 septembre 1942 (ils ne sont pas revenus).

Mes parents décident alors de me mettre en pension à Montauban dans une Institution Catholique dirigée par des Ursulines, auxquelles Mgr Théas, évêque, me recommande -

Pour mes parents, la vie continue à Villenur - Je reste, leur souvenir à la pension, quand mes Camarades sortent, les bruits de rafles, ou d'arrestations circulent fréquemment -

L'été 1943, je suis en vacances, à Villenur - Le 9 septembre, à l'aube, un brigadier et un gendarme français (ceux de Villenur, que nous connaissions) frappent à la porte de la maison -

3) Ma mère descend ouvrir. Ils viennent chercher mon père, seulement. Avec l'aide de Madame Frayssé, mon père monte se cacher, dans un recoin du grenier. Les gendarmes demandent, questionnement. Ma mère et Marcelle Frayssé répondent qu'il est parti la veille - où? on n'en sait rien. Ils visitent la maison, même le grenier. Mon père est tapi dans un coin, ils ne le voient pas. Ils repartent. Marcelle Frayssé décide de cacher mon père, dans une pièce au fond de la maison. Une heure après, l'un des gendarmes revient. Il regarde de nouveau partout. Il a fallu le distordre, et traîner un peu, malgré la peur. Mon père n'était plus dans la pièce quand on ouvre la porte. Il avait sauté par la fenêtre avait atterri par le toit, le mur de clôture, haut de quatre mètres, d'une très grande propriété dont l'entrée principale se trouvait à l'autre extrémité du bouff. Le gendarme est reparti. Le soir, la gardienne du parc est venue nous prévenir que mon père était caché dans un bûisson. Quelqu'un lui a apporté son vélo. Mon père est parti dans la nuit. Nous n'avons pas su, pendant quelques jours où il était.

L'instituteur de Villematier, Gabriel Diendi, que mon père connaissait bien (ils avaient les mêmes idées politiques) l'a conduit dans une maison isolée, lieu dit de "Castelfort" propriété de Madame Louise Ramondou. Elle a accepté de l'héberger dans une chambre, dont il n'est pas sorti pendant sept mois. Il descendait prendre l'air, la nuit, de temps en temps.

4 Madame Ramondou vivait là, avec sa mère
Madame Marty, et ses deux enfants Henri et Gisèle.
Son mari était prisonnier - Nous connaissions
cette famille -

Ma mère et moi-même avons continué
à habiter chez Marcelle Trayke qui a eu
le courage de nous garder, malgré l'ordre
d'arrestation de mon père - J'étais à ce moment là,
pensionnaire du lycée de Montauban -

Je revenais pour les congés scolaires, et
tous les quinze jours, pour la "grande sortie"
Ma mère travaillait comme elle pouvait -

Les habitants lui apportaient de l'ouvrage -
Elle allait en vélo à Villemaier - Je montais sur
le porte bagage et je faisais de courtes visites à
mon père - Personne n'a jamais su où il se cachait -

Et pourtant, un jour, il dut partir
précipitamment, un gendarme étant venu
prévenir la famille Ramondou que la maison
allait être visitée.

Il fallut trouver une autre cachette -
Un cultivateur voisin, Adrien Montet, a pris
le risque de conduire mon père, de nuit, en
Carrère dans un village situé à 25 km, aller et retour.

La directrice du lycée de Montauban, Madame Soulié
avait procuré cette cachette que mon père partageait
avec un STO - Un propriétaire terrien les employait
à des travaux de ferme. C'était à Saint-Nauphary (tam et farum)

Mon père y est resté avec de faux papiers, jusqu'à la libération.
Le 25 août 1944, il est revenu à Villemaier.
Nous sommes restés chez Marcelle
jusqu'en septembre 1945 - Son
retour d'Allemagne - après la victoire

de l'heure

mon père est décédé en 1968
ma mère est décédée en 1984

pour la légalisation de la signature
de MMS JOFFRIANNE...
Boulogne-Billancourt, le 28 Mars 1999
LE MAIRE ET VICE MAIRE
VILLEMAIER

Ne les oublions pas

Pensées pour Eva et Robert SZPEKTOR et leurs parents qui se sont mariés à la mairie de Villematier le 22 février 1941.

La famille Szpektor a été arrêtée lors de la rafle d'Août 1942. Après l'arrestation, ils ont été emmenés à Saint-Sulpice puis à Drancy. Ils ont ensuite été déportés le 11 Septembre 1942 vers Auschwitz par le convoi 31.

Leur décès a été enregistré le 16 septembre 1942 à Auschwitz.

Portrait d'Eva Szpektor. France, 1941-1942.

MXII_35994

Auteur : [s.n.]

Datation : 1941-1942

Personne photographiée : SZPEKTOR Eva

Lieu de prise de vue : France

Commentaires : Eva Szpektor est née le 05/03/1931 à Bruxelles (Belgique). Elle est la fille d'Aron et de Ruchla, dite Ruchla, Szpektor. Elle a un frère, Robert, né en 1932. La famille vit à Bruxelles. Durant la guerre, ils quittent la Belgique en tant qu'évacués civils et viennent vivre en France. Ils s'installent à Lacaune (Tarn). Aron et Rachel sont arrêtés à leur domicile, et Eva et Robert sont raflés à la sortie de leur école, le même jour. Eva, Robert, Aron, et Rachel sont déportés par le convoi 31 parti du camp de Drancy (Seine-Saint-Denis) le 11/09/1942 à destination du camp d'Auschwitz-Birkenau (Pologne). Aucun n'est revenu de déportation.



Navigation icons: back, forward, search, zoom, print, etc.

Portrait de Robert Szpektor. France, 1941-1942.

MXII_35995

Auteur : [s.n.]

Datation : 1941-1942

Personne photographiée : SZPEKTOR Robert

Lieu de prise de vue : France

Commentaires : Robert Szpektor est né le 29/09/1932 à Bruxelles (Belgique). Il est le fils d'Aron et de Ruchla, dite Ruchla, Szpektor. Il a une sœur, Eva, née en 1931. La famille Szpektor vit à Bruxelles. Durant la guerre, ils quittent la Belgique en tant qu'évacués civils et viennent vivre en France. Ils s'installent à Lacaune (Tarn). Aron et Rachel sont arrêtés à leur domicile, et Eva et Robert sont raflés à la sortie de leur école, le même jour. Robert, Eva, Aron, et Rachel sont déportés par le convoi 31 parti du camp de Drancy (Seine-Saint-Denis) le 11/09/1942 à destination du camp d'Auschwitz-Birkenau (Pologne). Aucun n'est revenu de déportation.



Navigation icons: back, forward, search, zoom, print, etc.



SABLÉS DE NOËL

INGREDIENTS :

- ♥ 180 g de beurre doux
- ♥ 200 g de sucre
- ♥ 1 oeuf + 1 jaune d'oeuf
- ♥ 1/2 cuillerée à café de vanille en poudre
- ♥ 350 g de farine
- ♥ Quelques smarties (marrons et rouges)
- ♥ 80 à 120 g de chocolat noir de couverture (ça dépend si vous décorez les 40 biscuits !)



RECETTE :

- ♥ *Dans un grand saladier, travaillez le beurre mou en pommade avec le sucre. Ajoutez l'oeuf et le jaune d'oeuf puis la vanille et la farine. Travaillez la pâte avec les doigts pour former une boule de pâte.*
- ♥ *Laissez-la reposer 30 min au réfrigérateur pour qu'elle perde de son élasticité.*
- ♥ *Étalez la pâte sur un plan de travail fariné et découpez des cercles de 6 à 8 cm de diamètre, à l'aide d'un cercle à pâtisserie.*
- ♥ *Posez-les sur des plaques à four recouvertes de papier sulfurisé. Faites cuire environ 10 min dans le four préchauffé à 180°C. Laissez-les bien refroidir avant de les manipuler car ils sont très fragiles.*
- ♥ *Faites fondre le chocolat au bain-marie et versez-le dans un sac congélation (c'est mieux de le faire par petites quantités). Coupez la pointe du sac, à peine, pour l'utiliser comme une poche à douille. Dessinez les yeux, les cornes et mettez un peu de chocolat pour coller un smarties pour le nez. Le nez rouge, sera pour le renne Rudolph.*